



Paris, le 6 novembre 2019

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 OCTOBRE 2019

Le quorum est atteint (amicales présentes ou représentées - présents + pouvoirs reçus). Le GCA (2s) d'ANSELME ouvre donc la séance à 15h10 puis remercie les participants de leur présence.

Comme d'habitude et avant toute chose, je vais vous demander de bien vouloir respecter une minute de silence et de recueillement en hommages à nos morts de l'année écoulée, ceux de l'Union et ceux de l'Armée de Terre, aux morts de nos Régiments et ceux de nos familles.

En ce qui concerne les anciens :

Le Général d'Armée Jean DELAUNAY, le Gal de Brigade PELTIER, le Gal de B. François MAËS, le Gal de B. Gilles MEHU, le Gal de B. François VORUZ, le Gal de Div. Gérard MOREL, le Gal de Div. Hugues de FONTAINES, le Gal de Div. François BEAUSSANT, le Gal de B. Gabriel de SESMAISONS, le Gal de B. Raymond BOUCHET de BEAUREGARD, le Colonel François de BEAUREGARD, le Gal de Div. Alain CURÉ, le Colonel Emmanuel SECHET, le Colonel Jean-Marie DELCOUR, le Colonel Michel des BOUILLONS, le Gal de B. Jérôme LEVESQUE, le LcL Bernard MERIC de BELLEFOND, le Colonel Jacques VOGÉ, le Ces Joël JOCHAUD, le Colonel JP DESGREES du LOU, l'ADC Joseph DUBOIS, l'Adj Michel COLLE, le Capitaine Guy ARLOT, Mr Jean-Claude CORNU, Mr Francis HERMAN, Mr Noël LAPLANCHE, Mr Jean-Pierre STRINO, Mr Jean-Dominique GROVALET, Mr Jean DURAND, Mr Jacques BAHIN, Mr Gaby TURBE, Mme Jacqueline DARRIEUS, Mme Jeanne GALLEY née LECLERC DE HAUTECLOCQUE.

En ce qui concerne l'Armée d'active, tous les Morts pour la France des différentes armes et service en cette année 2019.

-----Minute de silence-----

Je vous remercie.

1/ RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

L'an dernier pour la précédente AG, j'avais émis quelques réflexions sur la situation de notre Armée et de notre Arme ! Le constat reste le même : un format trop étriqué qui ne correspond pas aux missions et activités demandées à l'Armée de Terre ! Mais il n'est pas dans mes intentions de revenir sur ce point.

Je soulignerai, cependant, que pour nos Régiments le rythme des OPEX, des périodes Sentinelle et des activités diverses souvent non planifiées me semble beaucoup trop élevé pour pouvoir durer sur une longue période ! Les absences de la garnison sont lourdes à supporter pour les différentes catégories de personnel.

Par ailleurs les conséquences psychologiques de certaines OPEX sont beaucoup plus importantes qu'on le pense. J'ai eu l'opportunité de recevoir quelques témoignages à ce sujet. Au-delà de la blessure physique grave qui est incontestablement traumatisante, il y a des blessures morales et psychologiques profondes ! Or certains cadres victimes de ces agressions sont dans le déni de la réalité et font tout pour ne pas avouer le mal-être. Je crois qu'il faut le savoir. Certes ce n'est pas le cas de tout le monde, cependant de tels malaises ne doivent pas rester en l'état ! Dans le cadre de la Convention « Réseau d'Entraide de l'ABC », nous pourrions être sollicités pour apporter conseils et soutiens.

Il est un autre message que j'aimerais rappeler, car j'en ai parlé l'an dernier, c'est celui de la sauvegarde du souvenir et des traditions de nos Régiments dissous. En effet, le Commandement a eu la sagesse de sauvegarder l'existence des subdivisions traditionnelles de la Cavalerie qui sont toutes représentées par un ou plusieurs Régiments d'active. Il serait souhaitable que ces derniers puissent rassembler autour de leur Salle d'honneur, ou ailleurs, la mémoire et un certain patrimoine des unités dissoutes de leur subdivision d'arme ! Pour cela, le rôle des Amicales de ces Régiments est essentiel pour aider le Chef de Corps à monter cette opération. Les Cuirassiers ont créé la Maison du Cuirassier qui rassemble quelques salles consacrées aux Régiments dissous. D'autres subdivisions ont des Musées spécifiques qui pourraient répondre à ce besoin. Je sais que les Chasseurs ont un projet et d'autres peut-être !
Je vous engage à relayer ce souhait qui répond au devoir de mémoire !

ACTIVITÉS PASSÉES.

Les principales activités de l'Union depuis la dernière AG du mois d'octobre 2018 sont les suivantes :

- Le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois : le 20 mars et le 25 septembre 2019 au siège de l'Union. Notons aussi plusieurs Réunions de Bureau : Le 5 décembre 2018, 13 Février et le 26 juin 2019.
- Le 5 décembre 2018, nous étions quelques-uns à vous représenter à la cérémonie du Quai Branly en hommage aux Morts pour la France en AFN.
- Le 10 décembre 2018, à l'Ecole Militaire, nous avons réalisé un Colloque pour clôturer la longue période 14-18. Intitulé « 1918 : Pourquoi la Victoire ? » . Si la préparation a été très absorbante, le sujet était passionnant et je crois que la réalisation a été fort réussie ! Ce colloque a donc été organisé en collaboration avec l'AED-IHEDN et de l'AAT et a permis d'aborder des sujets et des événements inédits qui ont eux aussi permis la Victoire.
- Le 23 janvier, la Commission « Communication » de l'Union s'est réunie. Elle permet de planifier les thèmes principaux de la revue et de piloter le site Internet.
- Le 31 janvier le général Frédéric DRION et moi-même nous sommes allés au 5°RD à Mailly. Contact avec le Chef de Corps et le Régiment très intéressant puisque la création de ce régiment et ses missions sont des événements inédits. Voyez les pages consacrées à ce Régiment dans la dernière revue A&T.
- Le Dimanche 17 Février : Messe de l'ANOR-ABC à l'École Militaire.
- Le 6 mars, Réunion du CNE aux Invalides.
- Le Samedi 23 mars, participation à la journée de la FNAM et de la messe annuelle aux Invalides.
- Le 4 avril, dans les jardins de l'Ordre de la Libération , le 501°RCC a organisé une cérémonie de présentation de l'Étendard régimentaire aux jeunes arrivés en fin d'instruction.
- Le 16 avril, cérémonie à Berry au Bac, organisée par la Fédération des Chars de Combat et le 501°RCC.
- Les 23 et 24 avril, Saint Georges à Saumur. A l'occasion de cette Saint Georges, je voudrais vous dire ma satisfaction concernant cette belle réunion : en effet, la mission première de l'UNABCC étant d'assurer l'unité de la grande famille de la cavalerie, elle a pu être très fortement ressentie lors de cette Saint-Georges nationale du 24 avril 2019 à Saumur qui a rassemblé en plus des cadres et des cavaliers de l'école de cavalerie 75 anciens de l'arme blindée venus de tous les horizons de la France. Cette journée a été une très grande réussite dans son organisation et son déroulement grâce aux efforts consentis par l'EC. A l'occasion de cette manifestation, nous avons pu concrétiser les travaux entrepris au cours de l'année sur le Réseau d'entraide de l'ABC au profit des blessés : Ainsi la Charte de fonctionnement de ce réseau a été signée à Saumur en présence du Major Général de l'EMAT. Je suis en mesure de répondre à toute question sur ce thème à l'issue de mon exposé.
- Le 14 mai, le général F.DRION, le Gal B.de ROODENBEKE, le LcL B. LAGRANGE et moi-même, sommes allés en Belgique pour participer aux cérémonies d'hommage aux combattants du Corps de Cavalerie de mai 1940, à Jandrain, Orp-Jauche. Présence d'un détachement du 5°RD, et il est vraiment étonnant de constater combien les Belges gardent la mémoire de ces événements. J'ai pu citer les hauts faits de certains des combattants français dont le père de notre camarade le Gal Michel ISSAVERDENS.

- Le 15 mai, participation à l'AG de l'ADO à Saint Augustin. Au passage je confirme bien notre fidélité à l'ADO ; malgré des budgets particulièrement serrés nous voulons toujours participer à l'aide sociale au profit des orphelins.
- Le 23 mai lancement des travaux et réunions pour préparer le colloque de l'EC du 7 octobre, avec NEXTER, les industriels et la STAT ...
- Le 4 juin, participation à la prise d'armes organisée par la FNAOM du Général BONNET à Nogent en hommage aux combattants d'outre-mer. Je souligne une fois de plus les très bonnes relations avec la FNAOM.
- Les 19 et 20 juin participation au Congrès de la FNAM à Caen : Le Gal de ROODENBEKE et le Lcl LAGRANGE.
- Le samedi 22 juin participation de l'UNABCC à la journée des blessés de l'Armée de Terre au parc André Citroën : stand tenu par l'EC et l'UNABCC. Très belle journée et contacts intéressants avec de nombreux blessés présents !
- Le 11 juillet, jury du Challenge de BOISSIEU.
- Les 19 et 20 juillet, Carrousel à Saumur : Présence de la Ministre le vendredi. J'ai donc représenté l'UNABCC le samedi pour la prise d'armes de remises des Prix de l'École, le Challenge du Gal de BOISSIEU, et le déroulement du Carrousel de l'après-midi. Outre les remises de coupes pour le Tir Canon à Canjuers, le challenge de BOISSIEU a été attribué cette année au Capitaine Franck RAMBLADO du 1°RIMa et au MDL Chef Romain DEGIEN du 1°RCh pour les personnels d'active, au Lieutenant-Colonel Nicolas LOPINSKI du 1°RCh pour les personnels de réserve.

Enfin, et ce n'est pas la moindre des informations, le général Benoit PARIS, Commandant les EMS et l'EC, Père de l'Arme nous a quittés et a rejoint l'EMAT. Je veux lui rendre hommage car nous avons eu d'excellentes relations et toujours un accueil sympathique et efficace. La réalisation de la Saint Georges de cette année en est une parfaite illustration.

Nous accueillons avec plaisir le Général Alexandre NIMSER, nouveau patron des EMS et de l'Ecole de Cavalerie. Nous lui souhaitons une pleine réussite à la tête des Ecoles.

ACTIVITÉS A VENIR.

- Dans le cadre de nos JC 2019, nous avons demain la Messe de la Cavalerie, suivie d'une prise d'armes présidée par le CEMAT. Elle regroupe l'Ecole de Cavalerie, les Chefs de Corps et Étendards de nos Régiments. Il faut noter que seront présents les Chefs de Corps de deux CFIM : celui de la 2°BB qui prend les traditions du 12° RCA et celui de la 7°BB qui prend les traditions du 3°RCA. Je remercie au passage les Amicales intéressées pour accompagner ces CFIM vers le véritable « Esprit Cavalier » !
A l'issue de cette prise d'armes, nous convions nos invités à un lunch-buffet dans la salle des rencontres de l'INI, avec présence du CEMAT. Je remercie au passage le Gouverneur des Invalides et son Général médecin Inspecteur de nous accueillir. Le soir à 18h30, avec L'Ecole et la DA nous avons le Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.
L'an dernier, j'avais demandé aux Amicales et Fédérations d'être présentes à ce traditionnel rendez-vous annuel, car c'est une manière de démontrer notre cohésion et les liens très étroits que nous devons entretenir avec l'Armée d'active !
Le Lundi 7 octobre, l'EC organise un colloque de travail sur l'Innovation dans le Combat interarmes, dans les locaux de NEXTER avec participation de l'EMAT et d'un bon nombre d'Industriels ! Seul le staff de l'UNABCC est invité, car nous sommes un peu les organisateurs et l'intermédiaire entre le monde militaire et les industriels quant au financement de l'opération.
- Le 05 décembre 2019, notez la manifestation au Quai Branly pour honorer les Morts pour La France des combats d'AFN.
- La date de la Saint Georges parisienne pour 2020 n'est pas encore connue. Probablement le 23 avril, sur Paris, voire Fontainebleau avec peut-être une conférence avant le cocktail.

Je voudrais souligner que 2020 n'est pas une année anodine en terme de mémoire : c'est le 80° anniversaire de la Bataille de France de 1940. Il est clair que cette période est bien noire pour notre pays, mais il nous est apparu absolument nécessaire de revenir sur ces combats en détail

afin de démontrer que nos unités ont le plus souvent remarquablement combattu malgré les mauvaises conditions dans lesquelles elles étaient mises.

- Cérémonie annuelle en Belgique pour les combats du Corps de Cavalerie à Jandrain/Orp Jauche, courant mai 2020 pour le 80° anniversaire. Elle est organisée par les belges en coordination avec le Souvenir français.
Manifestation importante qui peut intéresser plusieurs de nos Fédérations. La date est à priori choisie le 8 mai 2020. L'UNABCC sera présente à cette manifestation et j'encourage les anciens à se déplacer, car l'accueil et l'hommage de la Belgique aux combattants du Corps de Cavalerie de 1940 sont particulièrement émouvants. D'autres manifestations sont prévues en Belgique : 10 mai FLAVION, 12 mai GEMBLOUX.
- Le mois de mai 2020 risque d'être très chargé car, nous voudrions participer à la cérémonie nationale à MONTCORNET, organisée par la Préfecture de l'Aisne le 17 mai.
- Mais nous avons aussi dans ce même mois de mai des manifestations à SEDAN des combats de 1940. la « trouée de SEDAN » !
- Je souligne une importante manifestation qui aura lieu à TARBES les 7,8 et 9 mai pour les 300 ans de la création des Hussards.
- Au mois de juin, il y aura une importante cérémonie pour les cadets de Saumur.
- 13 et 14 juin, SAINT-VALÉRY EN CAUX
- Journée des blessés : date à venir
- 24-25 juin, Congrès de la FNAM à NANCY
- Carrousel à SAUMUR : date à venir en juillet
- Les JC 2020 sont fixées les 10, 11 et 12 octobre 2020. Nous pourrions avoir pour l'occasion une synthèse des combats des Chars et de la Cavalerie de 1940 !

La revue A&T a évolué, vous avez pu le constater, en nombre de pages et en présentation. Un sondage a été organisé pour connaître les attentes des lecteurs. Peu de monde a répondu, ce qui est un peu navrant ! Il n'en reste pas moins que ceux qui ont pris le temps de remplir le sondage sont globalement satisfaits de la revue et proposent des orientations intéressantes. Mais nous allons en reparler au cours de l'AG.

Je salue les Délégués régionaux et félicite notamment les nouveaux qui ont accepté de nous rejoindre : le LCL WEIBEL pour Strasbourg, le Colonel ORTIS pour Lyon. Je remercie particulièrement le Colonel RIBOUD qui anime depuis longtemps cette équipe de DR et je tiens à féliciter tous pour les actions et les initiatives qu'ils prennent.

Permettez-moi un mot d'accueil pour les personnes qui vous sont proposées pour rejoindre le CA de l'Union : le Général de CA Bernard de COURRÈGES, actuellement Inspecteur des Finances en poste et le LT Thierry ROUSSEAU qui vient de quitter la présidence de l'Amicale du 1°RHP. Je ne doute pas de votre décision quant au vote concernant leur adhésion !

Enfin permettez de répéter ce que je vous ai dit déjà l'an dernier concernant la Mission première de l'UNION : « ASSURER L'UNITÉ DE LA GRANDE FAMILLE DE LA CAVALERIE ». Je l'ai ressenti très fort tout au long de ces années !

Cette tâche est fondamentale, elle a été voulue d'une manière très forte par nos anciens qui ont milité pour rapprocher dans un même esprit des Associations et Fédérations, la Cavalerie Blindée, lourde et légère, les Chars et les différentes composantes de notre Arme du cavalier soldat au général, de l'Active à la Réserve, des jeunes aux anciens ! Relisez pour cela l'historique de la création de l'UNABCC que vous avez dans notre site internet ! Je rends hommage aux Généraux de l'époque qui ont milité pour cette union : Touzier du Vigier, André, de Boissieu et le Général Compagnon qui a été le premier Président de l'UNABCC et qui a su faire la synthèse !....

Notre responsabilité est de continuer cette cohésion et cette unité dans le cadre de l'esprit cavalier, notamment pour une armée totalement professionnalisée ! Selon le principe très sain de subsidiarité bien compris, cette union est d'abord morale ! Chaque amicale, chaque fédération, et toute autre organisation (je pense à Saumur ANOR-ABC) doit certes garder sa spécificité, mais rester fidèle à cette charte de l'unité.

Vis à vis de l'extérieur, du monde civil, du Ministère et des autres armes cette posture est fondamentale, car plus on est nombreux plus on est écouté ! C'est pourquoi je dis toujours que nous représentons toutes les catégories de l'Arme et toutes les postures possibles : cotisants, lecteurs de notre revue et de notre site, simples sympathisants ou tout simplement la grande masse de ceux et celles qui ne nous répondent pas ou qui ne se sont jamais manifestés !!!! Pour avoir servi de longues années ou simplement quelques années ou mois dans la Cavalerie nous avons en commun un héritage à partager.

Enfin cela fait 10 ans que je suis Président de l'UNABCC et il serait temps que je passe la main !! Car j'estime qu'il y a un renouvellement nécessaire à prévoir et des évolutions à réaliser !!!

Je vous remercie !

Soumis au vote de l'assemblée : le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2/ LES DELEGUES REGIONAUX (par Col (R) RIBOUD)

Depuis la mise en place des DR, le Col(H) anime ce réseau. Certains DR sont à la fois à l'ANOR-ABC et à l'UNABCC. Le principe est un délégué = une Académie, la priorité est mise là où il y a des régiments ABC. Ils ont tous la même position : le DR est un point de rassemblement pour les anciens et c'est un facilitateur auprès des unités. Le DR représente l'UNABCC dans les cérémonies locales.

Le Colonel REYMANN ayant souhaité se retirer, c'est le LCL (R) WEIBEL qui devient le délégué pour l'Académie de Strasbourg ; de même pour le Colonel KLOTZ et c'est le Colonel (H) ORTIS qui est devenu le délégué pour LYON. Ces 2 nouveaux délégués ont reçu l'accord du Conseil d'Administration de l'Union le 25 septembre.

Le LCL (R) DELAVAL habite encore ANNENCY, dès qu'il aura rejoint NANTES, début 2020, il sera proposé comme DR.

3/ INTERVENTION DU TRESORIER

Le LCL DESCLAUX, trésorier va présenter le bilan financier 2018, et le projet de budget 2020 qui seront soumis au vote de l'assemblée. Il présentera également le point d'avancement du budget 2019 non soumis au vote.

31- Bilan financier 2018

Le trésorier présente les comptes : pour un total des dépenses de 16 021,56€ pour le fonctionnement de l'Union, les recettes se sont élevées à 15 080,60€ ; le déficit est de 1 120,96 euros ! Ce déficit sera pris sur la réserve associative qui bien sûr s'amenuise.

Comme pour les années précédentes, on enregistre d'une part, une baisse du nombre des cotisations et d'autre part aucune augmentation du nombre d'abonnements à la revue.

Pour les JC, les comptes sont pratiquement en équilibre : 20 € de déficit.

En 2018, les aides des industriels ont essentiellement servi pour le colloque organisé en décembre avec l'ARD-IHEDN et l'AACHEAr, aux dépens du fonctionnement de l'Union. La différence entre recettes et dépenses a donc été pris sur la réserve. Mais on peut dire, comme en 2017, que si l'aide des industriels venait à faiblir cela poserait problème pour l'avenir de l'Union.

Avis de la commission de contrôle des comptes :

Les méthodes et procédures appliquées n'appellent pas de remarque particulière. Comme pour 2017, les comptes de l'évènement majeur, les Journées de la Cavalerie, ont été séparés. Ils sont à l'équilibre (charges 3440€ et recettes 3420€). Le compte de fonctionnement ordinaire de l'UNABCC fait apparaître un déficit de 1120,96€ (charges 16201,56 et recettes 15080,60€). Ce déficit est pris cette année sur la réserve associative ce qui est normal, en souhaitant que cela ne devienne pas la norme dans l'avenir.

Sur cette réserve, sont également imputés l'achat d'un ordinateur (+logiciel+formation) pour 2174,40€, le don à l'ADO pour 1000€, le don à la 2^{ème} DI pour 800€.

A noter :

1. La subvention de l'Etat se maintient à 1500€ mais 1500€ ont été versés en sus pour les JC
2. La contribution des industriels a été limitée à 1500€ (5000€ en 2017). Les industriels ont cependant participé à l'organisation du colloque de décembre 2018 et les comptes du colloque ont pris en charge le n°142 d'A&T (2358,70€) limitant ainsi le déficit de l'Union.

Se présente la même interrogation qu'en 2017 sur la dépendance de l'Union vis-à-vis des subventions et contributions impactant ainsi l'avenir si leur montant stagne ou diminue.

Colonel (H) Pierre Castillon

Capitaine (R) Robert Pouchayret

Les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

Le quitus est accordé au Conseil d'administration à l'unanimité des présents et représentés.

32- Budget 2020

Le LCL DESCLAUX présente alors le budget établi pour 2020, présenté en septembre au CA.

Les prévisions de budget ont été faites en tenant compte d'un montant des subventions (étatique - industriels) semblables à 2019 que ce soit pour le fonctionnement de l'UNABCC ou pour les JC.

Les budgets proposés sont, par construction, équilibrés. Leurs montants s'élèvent à 19 590€ pour le fonctionnement et à 5600€ pour les JC.

Les budgets 2020 sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

33-Avancement du budget 2019

A ce jour pour le fonctionnement les dépenses ont atteint 14 714 € pour un budget de 20 940€ mais il reste encore à payer l'impression du dernier A&T de l'année, la redevance pour le siège et les frais de fonctionnement courant ; les recettes atteignent 14 257.75 € mais il reste des rentrées attendues.

Pour les JC sur un budget de 5600 € les dépenses ont de 1470,40 € et pour les recettes seule la subvention du Secrétariat d'Etat est arrivée.

4/ FEDERATIONS – ASSOCIATIONS – COTISATIONS & ABONNEMENTS

L'UNABCC c'est 4 FEDERATIONS (Cuirassiers – Dragons – Chasseurs et Chars de combat) qui regroupent 25 amicales ou associations. Et 12 amicales ou associations sont hors fédération. (*par définition : une amicale regroupe les anciens d'un même régiment*). Il y a au moment de l'AG 3 amicales en retard de cotisation ; au moins une amicale devrait être dissoute en novembre.

Le listing UNABCC c'est 340 noms = 30 adhérents à vie – 41 présidents – 10 présidents d'amicale ou association non cotisante (mais par principe l'UNABCC leur envoie quand même la revue) et 259 adhérents ou abonnés. Quelques retardataires chez les adhérents ou abonnés : des rappels sont partis !

L'effectif théorique de l'UNABCC diminue 4670 en 2017 – 4200 en 2018 – 4000 cette année !

5/ LE SITE INTERNET – REVUE A&T – LE SONDAGE

En l'absence du LT Christian BUREAU rédacteur en chef de la revue et webmestre du site internet, le Gal de ROODENBEKE fait un rapide exposé de la situation.

Site Internet

Le site connaît un grand succès, près de 2 000 000 de visites en 96 mois. Les mises à jour sont fréquentes et rapides, cela demande beaucoup de travail.

La revue comme le site sont parfaitement complémentaires puisqu'ils sont d'utilisations très différentes.

Avenir & Traditions

La revue de l'UNABCC c'est la revue de tous. C'est le relais des activités de notre Arme, que ce soit celles des associations ou celles des régiments.

Un coût de fabrication important est la contrepartie obligée d'une publication de qualité. Ce coût ne peut être couvert totalement par les recettes des abonnements, mais la revue est un facteur de communication essentielle et le déficit structurel est consenti et assumé : la publicité est volontairement limitée mais les aides des industriels sont conséquentes.

Par ailleurs afin de réduire les erreurs de distribution source de gaspillage il faut avoir des adresses à jour : il est important que chacun pense à informer l'UNABCC des changements d'adresse postale ET d'adresse mail.

Sondage

Il y a eu peu de réponses (38 à la date de l'AG), c'est un peu décevant ! Mais globalement la revue est appréciée par la grande majorité des lecteurs.

Si on reprend le début du sondage avec les réponses on arrive à ce résultat :

Appréciation du contenu : OUI : **34** / NON : **0** / En partie : **2**

Intérêts des sujets présentés, à classer par ordre de préférences (1 à 5) :

1° Vie de l'Arme / **2°** Articles historiques / **3°** Vie des unités / **4°** Amicales / **5°** Infos diverses

Difficultés de lecture : OUI : **1** / NON : **34** / Sans avis : **1**

Appréciations générales :

Textes : Très satisfaisant : **18** / Satisfaisant : **16** / Peu satisfaisant : **1**

Photos : Très satisfaisant : **23** / Satisfaisant : **10** / Peu satisfaisant : **2**

Mises en page : Très satisfaisant : **19** / Satisfaisant : **11** / Peu satisfaisant : **5**

Pour les choix du contenu :

- Articles sur les activités importantes des amicales : oui en proposant l'article et photos sur paris@unabcc.org pour lecture du Président qui décide de la parution après d'éventuelles corrections.
- Pour les régiments, ne pas descendre à l'unité élémentaire (sauf cas particulier).
- L'Histoire...
- Articles sur les insignes, les matériels....

6/ LA FNAM : Fédération Nationale André Maginot

L'UNABCC est le Groupement 230 de la FNAM. Il y a 1750 noms au fichier ; cela représente 1232 adhérents (dont 1215 ressortissant ONAC au 1^{er} janvier 2019). En 2019 il y a eu quelques nouveaux inscrits mais le chiffre des "disparus" est supérieur.

Désormais pour faire des économies la FNAM organise une Assemblée Générale (1 journée) les années impaires et un Congrès (2 journées) les années paires.

L'AG de la FNAM le 20 juin à CAEN : l'allocation reversée est augmentée en 2019 (en 2018 il y avait eu une baisse brutale).

Le LCL (R) BERTHELIN membre de l'amicale du 5^oRC et Secrétaire national de la FNAM, représentent le Président-fédéral LACAÏLLE à notre AG apporte quelques précisions. Il reste désormais 230 groupements actifs à la FNAM. Il y a quelques inquiétudes à propos de la Française des Jeux (dont la FNAM est actionnaire) car l'Etat vend 50% des actions et n'en détiendra ensuite que 32%. Cette "privatisation" va-t-elle entraîner une baisse des revenus ? Il faut attendre la loi d'habilitation précisant les modalités de présentation des Ordonnances.

7/ RENOUVELLEMENT DU CA

Cette année il y a renouvellement partiel du CA : Le GDI (2s) LAFONTAINE, le Gal DRION, les Col(R) BRUNET d'EVRY et RIOM, le CEs (R) HENNERICK, le LT(R) BUREAU sont rééligibles et sont candidats. Le LCL (er) CHEYROU-LAGREZE pour raisons personnelles est démissionnaire.

Deux nouveaux candidats sont connus : le GCA Bernard de COURREGES d'USTOU et le LT ROUSSEAU. Le Président a évoqué leur candidature en début d'AG.

Un candidat se fait connaître en réponse à la question "y a-t-il d'autre candidat ?" : le LCL (H) GENDRAULT, adhérent à l'UNABCC depuis plusieurs années remplit les conditions.

